



MAIRIE de CRUGUEL

☎ 02.97.73.01.48 - 📠 02.97.73.02.43
mairie.cruguel@orange.fr www.cruguel.fr



Les Communes du
Patrimoine Rural
de Bretagne

Flash infos - décembre 2018

Diffusion le 21 décembre 2018

INVITATION



Le Maire, les adjoints et les membres du Conseil Municipal
sont heureux de vous inviter à
la cérémonie des vœux du Nouvel An
le dimanche 6 janvier 2019, à 11h00, à la salle polyvalente
ainsi qu'au vin d'honneur qui sera servi à cette occasion.



Nous aurons également le plaisir d'honorer les personnes qui auront reçu la **Médaille du Travail**
et de remettre les prix du **concours des maisons fleuries**

En outre, cette cérémonie sera l'occasion d'**accueillir les nouveaux habitants**,
ainsi que les **bébés nés en 2018**.

Médaillés du travail

Les personnes qui ont reçu ou vont recevoir une médaille du travail sont invitées à en informer la mairie afin de ne pas les oublier lors de la cérémonie des vœux de janvier.

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le **mercredi** de 14H30 à 16H30 et le **samedi** de 11H00 à 12H00. Fermeture exceptionnelle les mercredis 26 décembre et 2 janvier (mais ouvert les samedis 29 décembre et 5 janvier)

Demande de subventions des associations

Les dossiers de demande de subvention sont à retirer en Mairie (ou possibilité de les demander par mail) et doivent être déposés au plus tard le 1er février 2019.

Inscription sur la liste électorale

A compter du 1^{er} janvier 2019, avec l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales toute l'année, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant un scrutin.

Pour les **scrutins organisés en 2019**, inscription possible jusqu'au dernier jour du 2^{ème} mois précédant le scrutin, **soit avant le 31 mars 2019** pour les élections européennes du 26 mai 2019.

Les demandes d'inscriptions peuvent être effectuées en Mairie ou déposées par internet via la téléprocédure

Secrétariat de la Mairie

Pendant les vacances scolaires de Noël, le secrétariat sera ouvert uniquement les jeudis et vendredis (fermé le lundi 24 et le lundi 31 décembre)

Transport scolaire vers l'école Sainte Marie de CRUGUEL

N'oubliez pas de venir à la Mairie retirer les vignettes des 2ème - 3ème trimestres 2018/2019. Coût du coupon : 90 €, avec réduction : 62 €. Pour bénéficier du tarif réduit (3 enfants et plus), vous devez présenter la carte de transport de chacun des enfants.

Élagage des arbres

Tout propriétaire d'un terrain comportant des arbres ou arbustes se doit de faire procéder à l'élagage de ceux-ci s'ils dépassent la propriété et nuisent ainsi à la sécurité, notamment au bord des routes et chemins. Pensons aux transports scolaires !

Il en va de même pour les arbres touchant des câbles électriques ou téléphoniques.

La commune renouvelle la campagne d'élagage cet hiver. **Les propriétaires qui n'auraient pas effectué l'élagage de leurs arbres se verront facturer la prestation.**

Lutte contre le frelon asiatique

Vous pouvez commencer à **piéger dès le mois de février**. L'intérêt du piégeage au printemps : capturer un plus grand nombre de femelles fécondées (Reines) capables de construire et développer un nid.

Les élus référents : David BOULVAIS et Freddy FLOQUET

Liste des piégeurs agréés disponible en Mairie.

IMAC (inter associations)

Pour les locations de tables/ bancs/ vaisselle, vu l'indisponibilité de Bernard GUILLAUME veuillez contacter Gaëtan GICQUEL 06 68 40 33 92 ou Mickael Le SOURD 06 44 10 20 38

La demande de location doit être effectuée une semaine à l'avance par téléphone, entre 19H et 20H30

Les dates à retenir

Dim 6 janvier : cérémonie des voeux

Merc 9 janv : AG des ajoncs d'or

Sam 2 fév : AG du commun possible

Sam 9 fév : repas du foot (ASC)

Merc 13 fév : loto interclub

Les matches de foot

Pour consulter toutes les informations relatives à l'Association sportive de Cruguel, le nouveau site internet est :

ascruguel.kalisport.com

Dimanche 27 janvier

Cruguel A se déplace à Ploërmel

Cruguel B reçoit St Perreux

Cruguel C se déplace à Lanouée

Cruguel D reçoit Buléon

Dimanche 3 février

Cruguel A reçoit Pluvigner

Cruguel B se déplace à Guégon

Cruguel C reçoit Buléon

Cruguel D se déplace à St Jean Brev EFC

Informations utiles

Gendarmerie	17
SAMU	15
Pompiers	112 ou 18
Médecin de garde	15
Pharmacie de garde	32 37

Déchèterie de GUILLAC (02 97 74 22 74)

Période hivernale (du 15 octobre au 14 mars) :

Lundi, vendredi, samedi : 9h-12h et 14h-17h

Mardi, mercredi : de 14h à 17h

Assistante Sociale : 02 97 73 22 00 au Centre Médico-social de PLOERMEL

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural): 21 rue St Jacques à JOSSELIN - 02 97 73 94 23
Bénévole : Mme Jocelyne LE TEXIER 02 97 73 00 12

Le Maire,
Henri RIBOUCHON

